

INFORMATION RELATIVE AU TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Si vous souhaitez adresser une réclamation relative un service d'investissement qui vous a été rendu ou à un OPCVM que vous avez souscrit directement auprès de PHILIPPE HOTTINGUER ET CIE GESTION, vous pouvez adresser un courrier faisant part de votre réclamation à :

PHILIPPE HOTTINGUER ET CIE GESTION
A l'attention du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne
29, rue de Miromesnil
75008 PARIS

En revanche, si vous avez souscrit à l'un de nos OPCVM par le biais d'un intermédiaire, nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cette personne.

Une fois la réclamation reçue auprès de nos services, PHILIPPE HOTTINGUER ET CIE GESTION s'engage à respecter les délais de traitement ci-après :

- envoi d'un accusé de réception sous 10 jours ouvrables à compter de la date de réception de votre courrier
- Réponse à la requête du Client dans un délai de 60 jours (entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client).

Cette procédure est entièrement gratuite.